



Municipalité de la Paroisse de La Doré

5000 rue des Peupliers, La Doré (Québec) G8J 1E8
Tél.: (418) 256-3545 - Téléc.: (418) 256-3496

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale de la Municipalité de la Paroisse de La Doré que lors de la séance spéciale du 16 novembre 2015, le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal:

Règlement 2015-006 Amendement du règlement de zonage (no. 361-92)
ayant pour objet de modifier les usages des zones F1 et
F2 (forestière)

Toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire en s'adressant à l'hôtel de ville de La Doré aux heures régulières de bureau.

Donné à La Doré, ce 1^e décembre 2015

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA,
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil municipal, entre 9h et 16h, le 1^e décembre 2015.

Josée Bau,
Agente administrative